

**DELIBERATION N° CP 13-148****DU 23 JANVIER 2013**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DE
MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA REGIONAL DE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE
2007-2013**

**PROGRAMME D'ACTIONS D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DES JEUNES
CONVENTION AVEC LE CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE
(CIDJ)**

**AUTORISATION DU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE A SIGNER
L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 8 FEVRIER 2012 RELATIVE AU PARTENARIAT
ENTRE LE CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE ET LE CIDJ POUR 2013
MARCHE RELATIF A L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU BUDGET PARTICIPATIF
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

- VU** Le code général des collectivités territoriales ;
- VU** Le code de l'éducation ;
- VU** La délibération n° CR 72-07 du 27 juin 2007 adoptant le schéma régional de la formation tout au long de la vie 2007-2013 ;
- VU** La délibération n° CR 06-08 du 27 juin 2008 relative à la mise en œuvre du schéma régional de la formation, initiale et continue, tout au long de la vie 2007-2013 ; rapport cadre relatif aux politiques éducatives en collèges et en lycées ;
- VU** La délibération n° CR 75-07 du 28 juin 2007 relative au Rapport cadre sur la politique européenne de la Région Ile-de-France
- VU** La délibération du Conseil Régional N° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** Le règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France n°CR 33-10 du 17-18 juin 2010 ;
- VU** La délibération n° CR 39-10 du 30 septembre 2010 relative à la réussite et l'égalité des lycéennes et des lycéens ;
- VU** La délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 relative à la consultation du printemps 2011, répondre aux attentes des lycéen-ne-s ;
- VU** La délibération n° CR 72-12 des 27 & 28 septembre 2012 relative au budget participatif des lycées – Expérimentation, Pérennisation de la démarche « Lycées Eco-responsables »
- VU** La délibération n° CP 12-165 du 26 janvier 2012 relative à l'attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale de mise en œuvre du schéma régional de la formation tout au long de la vie 2007-2013 – programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes
- VU** La délibération n° CP 12-644 du 11 octobre 2012 relative au marché relatif à l'accompagnement du Budget participatif des Lycées
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2013 ;
- VU** L'avis de la commission des Finances, de la contractualisation et de l'administration Générale
- VU** L'avis de la commission des lycées et des politiques éducatives
- VU** Commission de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'alternance
- VU** Commission des affaires internationales et européennes
- VU** Le rapport CP 13-148 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes

Décide de participer au titre du dispositif Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes, au financement du projet détaillé en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution d'une subvention au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) d'un montant maximum prévisionnel de 272 000 €.

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant de 272 000 Euros, comme suit :

- 115 000 €, sur le chapitre 931 « Formation professionnelle et apprentissage » code fonctionnel 10 « Services communs » programme HP10-002 (110002) « Mesures transversales d'accompagnement - formation professionnelle et apprentissage » Action 11000202 « Promotion des métiers, de la formation et de l'emploi » du budget 2013,

- 32 000 €, sur le chapitre fonctionnement 930 « services généraux », code fonctionnel 042 « actions européennes », programme HP 042-004 (104004), action 10400401 « actions européennes » du budget 2013,

- 125 000 € sur le chapitre 932 « enseignement », Code fonctionnel 28 « autres services périscolaires et annexes », Programme HP 28-005 « Schéma des formations » (128005), action « Réussite des élèves » (12800501) du budget 2013,

Article 2 :

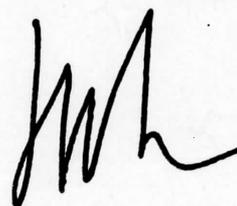
Subordonne le versement de cette subvention à la signature de l'avenant joint en annexe 2 à la présente délibération et autorise le président du Conseil régional à le signer.

Article 3 :

Affecte une autorisation d'engagement de 35 880 € TTC, en vue de lancer un marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics portant sur l'évaluation de la mise en œuvre du Budget Participatif des Lycées, sur le chapitre 932 « Enseignement », code fonctionnel 28 « Autres services périscolaires et annexes », programme HP 28-005 « Schéma des Formations » (128005), Action « Budget participatif des lycées » 12800510 du budget 2013.

Vu et transmis à M. le Préfet de Région,
en application de l'article 7 de la loi
du 22 juillet 1982, le 23 JAN. 2013

Le Président du Conseil Régional
d'Ile de France



JEAN-PAUL HUCHON

**ANNEXE 1 A LA DELIBERATION :
ETAT RECAPITULATIF**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	23/01/2013	N° de rapport :	R0004460	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	930 - Services généraux
Code fonctionnel :	042 - Actions européennes
Programme :	104004 - Actions européennes
Action :	10400401 - Actions européennes

Dispositif :	00000548 - Actions européennes
---------------------	--------------------------------

Dossier :	13000441 - CIDJ - 2013 UAIE		
Bénéficiaire :	R5693 - CENTRE D INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	32 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
654 595,00 € HT	4,89 %	32 000,00 €

Total sur le dispositif 00000548 - Actions européennes :	32 000,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 930 - 042 - 104004 - 10400401 :	32 000,00 €
---	-------------

Chapitre :	931 - Formation professionnelle et apprentissage
Code fonctionnel :	10 - Services communs
Programme :	110002 - Mesures transversales d'accompagnement de la formation professionnelle et de l'apprentissage
Action :	11000202 - Promotion des métiers, de la formation et de l'emploi

Dispositif :	00000233 - Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi
---------------------	--

Dossier :	13000113 - CIDJ - 2013 UDEV		
Bénéficiaire :	R5693 - CENTRE D INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE		
Localisation :	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	115 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
654 595,00 € TTC	17,57 %	115 000,00 €

Total sur le dispositif 00000233 - Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi :	115 000,00 €
---	--------------

Total sur l'imputation 931 - 10 - 110002 - 11000202 :	115 000,00 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	23/01/2013	N° de rapport :	R0004460	Budget :	2013
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	932 - Enseignement
Code fonctionnel :	28 - Autres services periscolaires et annexes
Programme :	128005 - Schéma des formations
Action :	12800501 - Réussite des élèves

Dispositif :	00000032 - Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes
---------------------	--

Dossier :	13000119 - CIDJ ULYC 2013		
Bénéficiaire :	R5693 - CENTRE D INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	125 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
654 595,00 €	TTC 19,1 %	125 000,00 €

Total sur le dispositif 00000032 - Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes :	125 000,00 €
---	--------------

Total sur l'imputation 932 - 28 - 128005 - 12800501 :	125 000,00 €
--	--------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION :

Avenant n° 1 du
A la convention du 8 février 2012
relative au partenariat entre la Région Ile-de-France
et le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

Entre :

La Région Ile-de-France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris,
représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON,
En vertu de la délibération n° CP
ci-après dénommée la "Région"
d'une part,

et

L'organisme dénommé : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)
Dont le statut juridique est : association loi 1901, déclarée à la préfecture le 19 mai 1969
Dont le n° de SIRET et code APE sont : 775 685 605 00013 – 9499Z
Dont le siège social est situé au : 101 Quai Branly - 75740 PARIS CEDEX 15
Ayant pour représentant : Monsieur Patrice COLASSE, Président
ci-après dénommé « le CIDJ »

d'autre part,

APRES AVOIR RAPPELE :

A) L'objet de la convention

La convention a pour objet de renforcer et d'approfondir le partenariat entre le CIDJ et la Région Ile-de-France. Elle privilégie trois axes :

- des actions d'information, de conseil et de sensibilisation en direction des jeunes franciliens,
- des actions d'appui aux professionnels de l'Information Jeunesse,
- des actions tournées vers les réseaux d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes.

B) Rappel du montant de la convention pour l'année 2012 :

Pour l'année 2012, la participation régionale s'est élevée à 257 000 €.

- une subvention de fonctionnement pour les actions programmées pour 2012, menées en partenariat avec la Région Ile-de-France dans le cadre de perspectives globales et pluriannuelles de collaboration,
- l'animation du « pôle Région Ile-de-France ».

Ont convenu de ce qui suit :

Article 1 : objet de l'avenant

L'objet du présent avenant, conformément aux dispositions de l'article 4 de la convention de partenariat conclue entre la Région et le CIDJ du 8 février 2012, est de définir les actions mises en place par le CIDJ pour l'année 2013 et de soutenir financièrement la réalisation de celles-ci.

Article 2

Dans l'article 1 de la convention, après « présenté par le CIDJ soit un montant maximum de subvention de 257.000€ », sont insérées les dispositions suivantes :

« Par délibération N°CP 2013-148 du 23 janvier 2013 la Région Ile-de-France a décidé de soutenir le CIDJ pour la mise en place du programme d'actions au titre de l'année 2013 dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention. Dans cet objectif, elle accorde au CIDJ une subvention correspondant à 41,55 % de la dépense subventionnable de 654 595 € présentée par le CIDJ, soit un montant maximum de subvention de 272 000 €.

Article 3

Après l'article 2.3 de la convention, il est inséré un article 2.4 ainsi rédigé : « Article 2.4 : Évaluation: La mise en œuvre des actions prévues dans la présente convention est examinée par un comité de pilotage chargé de les suivre et de les évaluer. Ce comité est placé sous la présidence du Vice-Président du Conseil d'Administration du CIDJ, Conseiller Régional, représentant la Région Ile-de-France, et est composé des représentants de l'Unité Lycée, de l'Unité Développement, de l'Unité Affaires Internationales et Européennes, de l'Unité Communication, la Directrice Générale du CIDJ et des représentants des directions de l'information et de la communication du CIDJ.

Article 4

Toutes les stipulations de la convention non modifiée par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait à Paris, en 2 exemplaires originaux,

Le.....

Le Centre d'Information et de
Documentation Jeunesse (CIDJ)
Le Président du CIDJ

Patrice COLASSE

Le.....

Le Président du Conseil régional
d'Ile-de-France

Jean-Paul HUCHON

(Date, signature et cachet)

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13000119
--

Commission Permanente du 23 janvier 2013

Objet : CIDJ ULYC 2013

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	654 595,00 €	19,1 %	125 000,00 €
	Montant Total de la subvention		125 000,00 €

Imputation budgétaire : 932-28-6574-128005-100
12800501- Réussite des élèves

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE D INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

Adresse administrative : 101 Q BRANLY
75740 PARIS 15 CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Patrice COLASSE, Président

Objet : Mettre à la disposition des jeunes par tous moyens appropriés, les informations dont ceux-ci souhaitent disposer dans tous les domaines.

Date de publication au JO : 19 mai 1969

N° SIRET : 77568560500013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes

Rapport Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Objet du projet : soutien aux initiatives locales des organismes ou associations concourant à l'information pour l'orientation des jeunes

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé est demandé afin de permettre la prise en compte de la totalité des dépenses éligibles qui correspondent à la préparation en amont et en aval du projet (événements thématiques, fonctionnement du Pôle Région).

Objectifs :

Afin d'améliorer l'information des jeunes franciliens dans tous les domaines (formation, vie quotidienne...), le CIDJ, en tant que coordonnateur régional du Réseau Information Jeunesse, se propose de développer ses actions conduites en partenariat avec la Région Ile-de-France.

Description :

Par sa connaissance du public jeune d'une part, et au regard des compétences de la Région, d'autre part, le CIDJ développe au fil des trois années de la convention des thématiques dont l'importance sociétale et l'utilité individuelle se croisent constamment.

Les thèmes du plan d'actions pour 2013 sont ainsi définis :

1.1 - L'initiative des jeunes

Le CIDJ s'attache depuis les conventions précédentes à promouvoir tous les dispositifs qui facilitent la prise de responsabilité et les initiatives des jeunes.

Son intervention porte à la fois sur les aspects méthodologiques de leurs projets, la mise en relation avec les organismes de soutien et sur les moyens d'appui à leur montage direct. Il promeut tout particulièrement le programme régional destiné aux lycées, « Actions lycéennes ».

Un accent particulier sera apporté aux projets et initiatives dans le domaine du « social » et de la solidarité : les jeunes fourmillent d'idées et nombreux sont ceux qui les réalisent, en s'aidant des dispositifs d'aide aux projets locaux, régionaux, nationaux et en s'appuyant sur les intervenants sociaux.

A partir de la valorisation de projets/initiatives réalisés par des jeunes, en s'appuyant sur leur témoignage, il s'agira de renforcer la dynamique autour de l'initiative des jeunes, et de faire connaître les « réseaux sociaux » locaux.

1.2 - La création d'activité

Dans la continuité de la précédente convention triennale, la Région apporte son soutien au CIDJ afin de répondre aux attentes du public pour tout ce qui concerne la création d'activité et notamment dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Promotion du site www.creersaboite.fr

1.3 - L'Europe

La mobilité européenne d'une part, et la citoyenneté européenne d'autre part, sont au cœur des axes soutenus par la Région à destination des jeunes.

Le CIDJ et le réseau Information Jeunesse déploient une expertise en faveur de la mobilité européenne, que la Région Ile-de-France soutient en 2013 au travers d'actions permanentes et ponctuelles en relation directe avec les jeunes.

Participation au programme « service volontaire européen »

Pour ce qui est de la mobilité européenne, la Région s'associe aux actions du CIDJ dans le cadre du Service Volontaire Européen. Ce partenariat permet ainsi à un plus grand nombre de jeunes franciliens de 18 à 30 ans, de partir dans un autre pays de l'Union Européenne en privilégiant ceux qui visent des régions capitales européennes pendant une durée de deux à douze mois pour y découvrir le pays, la langue, la culture, tout en participant à une mission d'intérêt général.

Animation – développement des Points Europe d'Ile-de-France

Dans le cadre de ses activités « Europe » le CIDJ coordonne 20 points d'Information « Europe/Eurodesk » implantés dans tous les départements de l'Ile de France. A travers ces points le CIDJ et le réseau Information Jeunesse en Ile de France ont entrepris d'améliorer la qualité de l'information sur ce thème en améliorant la formation des personnels du réseau, en créant des outils régionaux d'information sur l'Europe adaptés et en favorisant l'information sur les différents programmes, notamment le «Service Volontaire Européen» et «Eurodyssée».

Le CIDJ, en relation avec la DRJSCS d'Ile-de-France, organise des rencontres annuelles avec le réseau Information Jeunesse et les relais du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA): regroupements thématiques, échanges de pratiques, séminaires, formations, témoignages,...

Un événement sur la mobilité européenne au CIDJ

Les questions des jeunes concernent principalement les études, l'emploi, les stages et les programmes européens. Pour y répondre le CIDJ organise chaque année un forum sur ces questions européennes, au cœur des demandes exprimées.

1.4 - L'apprentissage et l'insertion professionnelle

a- Le forum de l'apprentissage

Pour mieux répondre aux jeunes qui sont encore à la recherche d'une formation qualifiante au moment de la rentrée, les CFA présentent leurs activités ainsi que des offres de contrats d'apprentissage par l'intermédiaire des développeurs de l'apprentissage. Ceux-ci, présents sur le site, favorisent la prise de contact entre le jeune et l'entreprise.

Ce forum favorise les rencontres entre le jeune public et les développeurs et ou responsables pédagogiques. Il a pour objectif de faciliter la mise en relation des jeunes qui ne sont pas encore inscrits dans un parcours de formation qualifiante ou diplômante avec des centres de formation d'apprenti(e)s (CFA) disposant encore à cette période de places assorties d'une mise en relation avec une entreprise prête à recruter en apprentissage.

Les filières professionnelles dont les recrutements sont tendus et les gisements d'emplois conséquents seront mis en avant.

L'aide à la recherche d'une formation en apprentissage sera facilitée par la présence de spécialistes maîtrisant la connaissance des itinéraires de formation, les référentiels de diplômes ainsi que les métiers et pratiques professionnelles.

L'appui et le conseil pour la rédaction de lettre de candidature et de CV sont aussi proposés dans le cadre de cette convention

Afin d'informer de cette opportunité les jeunes les plus en marge de l'insertion professionnelle, un ensemble de moyens de communication seront déployés (envoi d'affiches, internet, presse...).

Une évaluation permettant de mesurer l'effet de ces rencontres sera organisée, par contact direct auprès des CFA, dans les jours qui suivent l'opération.

b- l'insertion professionnelle

Destinées aux jeunes scolaires (collégiens, lycéens et étudiants bac + 1), aux jeunes décrocheurs avec ou sans diplôme, aux jeunes qui souhaitent une première expérience professionnelle et une insertion rapide dans le monde du travail, une semaine de l'insertion professionnelle proposera sur 4 jours :

- des rencontres personnalisées pour les jeunes sans diplôme avec des entreprises publiques et privées qui s'engagent pour l'emploi et la formation des jeunes, des organismes d'insertion et de formation ;
- un forum de l'apprentissage tel que défini précédemment ;
- un forum jeunesse – handicap – entreprise, accessible, pour choisir son entreprise dans tous les secteurs d'activité.

Cette manifestation sera organisée à la rentrée en septembre.

1.5 - La santé

Les questions de santé, lorsqu'elles se posent aux jeunes, sont un frein majeur dans leur parcours de vie, que celui-ci soit social, professionnel, affectif,... Les conduites à risques seront au cœur de l'action du CIDJ et du réseau en 2013.

En effet, les « conduites à risques » sont des problèmes collectifs qui nous concernent tous et qui mettent la communauté adulte devant ses responsabilités. On pense souvent que ces conduites dites « à risques » sont « suicidaires » ; elles sont plutôt l'expression d'une volonté de vivre, et un moyen de se chercher et de se construire son identité, même si malheureusement pour une minorité de jeunes elles sont destructrices. Elles s'inscrivent dans un cycle de quête de soi et d'expérimentation, auquel il faut prêter une grande attention pour ne pas le banaliser, ni le dramatiser. Il convient toutefois d'être particulièrement vigilant et actif pour environ 10-15 % des adolescents et des jeunes qui sont beaucoup plus vulnérables et souvent en grande souffrance. Pour accompagner les jeunes dans leur processus de construction identitaire, il est nécessaire de remettre en cause les pratiques « classiques » de prévention (notamment les « fêtes » qui s'apparentent, parfois, à des substituts de rites de passages).

1.6 – L'information sur les métiers

La connaissance des métiers est l'un des éléments majeurs qui conduisent au choix d'orientation.

Dans le cadre de ses missions, le CIDJ organisera en 2013 un événement portant sur un secteur d'activité et ses métiers, porteur de débouchés en Ile-de-France.

1.7 - La citoyenneté

Les grands principes de la république, la lutte contre les discriminations, l'égalité homme-femme, la prise en compte spécifique des jeunes handicapés, l'engagement citoyen et solidaire, la participation à la vie de la collectivité, ... sont des valeurs que le CIDJ s'attache à faire exister au travers des actions permanentes et événements conduits régulièrement.

L'accès au droit et à l'exercice de sa citoyenneté est assuré par le point d'accès au droit au CIDJ.

La promotion de la participation à des instances consultatives, telles que le conseil régional des jeunes constitue un des axes développés par le CIDJ.

1.8 – Le « décrochage scolaire »

Le réseau Information Jeunesse constate les difficultés rencontrées localement pour apporter une réponse aux parents dont les enfants sont en situation de « décrochage scolaire ».

Le CIDJ met en place un dispositif d'information en direction des structures du Réseau Information Jeunesse, pour les aider à repérer les dispositifs pédagogiques spécifiques et à comprendre les mécanismes de l'exclusion scolaire et les modalités de recours, pour leur permettre d'informer avec pertinence les parents des jeunes en risque ou en voie de déscolarisation.

1.9 – la culture

Les bons plans culturels sont des opportunités dont les jeunes n'ont pas forcément connaissance et qui permettent de profiter de l'art et de la culture sans se ruiner financièrement.

Le CIDJ organisera un événement pour informer les jeunes sur les dispositifs d'aide aux projets artistiques et culturels, sur les sorties et activités au niveau de leur territoire et pour les accompagner à la réalisation de projets.

1.10 – l'information des scolaires et des jeunes en insertion

a- L'accueil de groupes

Pour inciter les jeunes scolaires (collégiens et lycéens) et les jeunes en insertion à utiliser ses services, le CIDJ organise des accueils de groupes constitués. Pour ce faire, il met en place un processus de contact et d'inscription, à destination des enseignants et autres accompagnateurs, afin de démultiplier l'accueil et l'information de classes et groupes de jeunes adultes.

Les jeunes ainsi reçus collectivement bénéficient d'une première étape qui leur facilite ensuite l'usage individuel du CIDJ et des services et entretiens qui leur sont destinés.

b- L'orientation scolaire et professionnelle

Compte tenu des sollicitations tant des jeunes que de leurs parents concernant l'orientation dans une acception très large, le CIDJ déploiera en 2013 une « Semaine de l'orientation », au cours du 1er trimestre, période des choix et inscriptions divers. Ces journées seront organisées avec les partenaires acteurs de l'orientation, avec qui le CIDJ collabore de manière permanente.

Quatre journées auront pour objectifs :

- de proposer une découverte des métiers dans tous les secteurs aux élèves et étudiants du collège à Bac + ;
- de proposer des entretiens d'information et d'orientation personnalisés, gratuits, sans rendez-vous, avec des conseillers, afin d'accompagner les jeunes vers le choix d'une formation et d'un métier ;
- de proposer des rencontres avec des organismes de soutien aux élèves décrocheurs ;
- de proposer une journée aux jeunes handicapés dont les problématiques spécifiques nécessitent une information circonstanciée.

1.11 – Les actions à destination des parents

Afin d'informer les parents sur le système éducatif, ses évolutions, ses filières et ses diplômes, le CIDJ mène plusieurs actions : ouverture le samedi après-midi, ce qui permet de recevoir les parents, organisation de séances d'information collectives en collaboration avec le CIO Mediacom, semaine de l'orientation à destination des jeunes et de leurs parents, etc.

De même les fédérations des parents d'élèves peuvent disposer du stand de la Région, afin d'exposer leurs expériences et y organiser des animations.

Moyens mis en œuvre :

Les modalités d'organisation

Les thèmes ci-dessus sont développés selon des modalités appropriées à chaque spécificité, soit au CIDJ uniquement, soit en combinant le lieu CIDJ et les espaces du réseau Information Jeunesse.

Dans les locaux du CIDJ, trois approches particulières sont mises en œuvre :

- une information individuelle du public dans l'espace du stand de la Région, sur tous les thèmes relatifs aux compétences de la Région concernant les jeunes ;
- une information individuelle du public pour ce qui concerne l'aide à l'initiative et aux projets de jeunes ;
- un programme d'évènements pour apporter une information collective sur des sujets choisis ;
- une palette d'actions pour favoriser la mobilité des jeunes en Europe.

Dans le réseau Information Jeunesse d'Ile-de-France, dont le CIDJ assure l'animation en tant que tête de réseau. Cette convention soutient la réalisation d'évènements régionaux répondant à un besoin de contacts au plus proche des territoires.

2.1 - Au CIDJ

❑ Les évènements

Selon la nature de l'information à délivrer, le thème à développer et le contexte général (nombre de jeunes attendus, besoin d'espaces de démonstrations,...), les évènements se déroulent sur des formats adaptés.

Plusieurs schémas d'information collective sont ainsi régulièrement utilisés :

- semaine avec chapiteau permettant l'extension de la superficie du CIDJ, et donc l'accueil de stands et de publics nombreux
- forum à l'intérieur du hall du CIDJ, permettant l'accueil d'un plus petit nombre de stands
- conférence-débat, etc.

Tous ces schémas d'opérations pouvant être combinés entre eux. Le choix du format est fait en fonction de la spécificité de chaque événement, en amont de la préparation de chacun d'eux.

❑ Le pôle Région

Cet espace informe sur l'éducation, la formation, l'initiative et les projets, le sport, les pratiques des activités de loisirs dans les bases de plein air, la culture, le logement des étudiants, les actions de prévention en faveur de la santé, les transports urbains, l'environnement, l'Europe, la citoyenneté,...

Il prend une part active dans la promotion et la réalisation du programme « actions lycéennes ». Il a pour rôle :

*d'informer sur le dispositif :

- lors des permanences du pôle Région
- réponse aux sollicitations des professionnels qui souhaitent une présentation du dispositif à destination de leur public
- prise de contact avec les établissements scolaires pour rencontrer les coordonnateurs ou référents culturels pour une présentation du dispositif et qu'ils nous identifient comme relais d'accompagnement

*d'accompagner les porteurs de projets

aider les jeunes à monter leur dossier : dossier de présentation, budget, etc. au CIDJ ou dans leurs établissements

répondre aux questions des professionnels qui accompagnent les jeunes sur les dossiers qu'ils suivent (ce qui rentre dans le cadre du dispositif, les documents nécessaires, etc.)

*de s'assurer de la tenue des dossiers et de les finaliser pour instruction :

- voir si les dossiers sont recevables et complets
- contacter les lycéen-ne-s si nécessaire (si manque document, budget pas correct, etc.)
- faire les fiches de synthèse et remplir les grilles d'analyse.

*d'organiser le regroupement des porteurs de projet

- pour faire un point sur leurs dossiers,
- pour leur expliquer le déroulement du jury et leur donner des conseils pour leur présentation.

Afin d'assurer l'ensemble de ces actions, le CIDJ met du personnel compétent (2 équivalents temps plein) à disposition de son public.

Ce personnel reçoit une formation assurée par les services de la Région, et par les services du CIDJ dans le cadre de la formation initiale de base du réseau IJ.

Le CIDJ met à disposition des jeunes l'équipement informatique nécessaire à l'accès à l'information par internet, en privilégiant les sites développés par la Région et ses partenaires directs.

L'animation de cet espace se fait en étroite collaboration entre les services de la Région et ceux du CIDJ. Elle s'organise autour de permanences assurées par les personnels concernés, de permanences ponctuelles ou périodiques assurées par des partenaires de la Région, des événements menés dans le cadre de cette convention, de la mise à disposition de documentation pour le public.

Les modalités fonctionnelles internes (management, coordination de l'équipe, outils de suivi,...) sont définies par le CIDJ.

☐ L'espace Initiative – Jeunes

Le pôle thématique : « Espace Jeunes Initiatives » favorise l'accès des jeunes au montage de leurs projets.

Cet espace multipartenarial informe tout particulièrement sur les dispositifs de la Région, et particulièrement sur le programme « Actions lycéennes », « CAP Entreprise », pour les possibilités de soutien aux projets de création d'entreprise.

Le CIDJ se charge de la signalétique, la documentation, l'animation, le conseil et la promotion de ce pôle.

Le CIDJ propose ainsi un lieu de dialogue et d'écoute privilégié et informe sur tous les moyens existants pour favoriser l'émergence de projets.

Pour cela, il est mis à disposition du public un personnel compétent pour assurer des entretiens individualisés et tous les outils nécessaires pour identifier la palette de dispositifs proposés aux jeunes, tels qu'un kit « jeunes initiatives », contenant des données nationales et régionales.

2.2 - Au travers du réseau Information Jeunesse d'Ile-de-France

Au travers du Réseau Information Jeunesse seront déclinés deux modalités :

- organisation «d'évènements régionaux » qui permettent d'entrer en contact avec le public jeune francilien, au plus près de ses lieux d'activités et de vie,
- mise en place de mécanismes d'accompagnement des structures du Réseau sur des thématiques spécifiques.

a- Les événements régionaux

Un « événement régional » s'entend comme un ensemble d'évènements organisés simultanément dans plusieurs structures, bénéficiant d'une communication commune. Chaque structure, participant sur la base du volontariat, choisit le format de l'événement selon ses spécificités locales.

La Région s'engage à soutenir financièrement les projets présentés par les structures.

Le CIDJ assure la coordination de l'événement dans le but de :

- conceptualiser l'opération régionale avec les acteurs suivants : CIDJ/ Têtes de réseau IJ départementales/ 1 membre du CRJ/ Le(s) service(s) de la Région concerné(s) ;
- aider à rechercher les partenaires propres au thème traité ;
- Aider à rechercher des entreprises, s'il y a lieu ;
- renforcer les compétences des professionnels : regroupements thématiques ; actions de formation/ sensibilisation ; formations actions ;
- outiller les professionnels sur le thème : réalisation et fourniture de ressources telles que dossier

pédagogique d'aide au montage d'un événement sur le sujet ; dossier documentaire ; etc. ;
-valoriser et promouvoir les événements qui auront été organisés dans les structures par des reportages, diffusés ensuite sur un espace dédié sur les sites web du CIDJ et de la Région.

Les événements régionaux prévus en 2013 auront pour thèmes :

- *un secteur d'activité et ses métiers, porteur de débouchés en Ile-de-France « les métiers du commerce »
- *la culture
- *l'Europe

b- Accompagnement du Réseau Information Jeunesse Ile-de-France

Afin de permettre aux structures du Réseau francilien de mieux s'informer sur certains dispositifs ou domaines nécessitant une action d'information spécifique, il est convenu d'organiser des regroupements thématiques.

*Regroupements sur les thématiques retenues pour les événements régionaux

Les événements régionaux, dont les thématiques sont choisies en fonction de leur utilité et de leur intérêt pour le public, font l'objet de séquences de travail en commun, réunissant les structures porteuses d'un projet d'événement.

Ces séquences, organisées et animées par le CIDJ, d'une journée par thème d'événement, permettent d'apporter des connaissances sur le sujet, et de travailler sous forme d'échanges de pratiques entre professionnels du réseau.

En 2013, seront organisés deux regroupements thématiques :

- un secteur d'activité et ses métiers : « les métiers du commerce » ;
- la culture : monter son projet, les bons plans culturels.

Intérêt régional :

En sus de la compétence générale en matière de formation, la Région prend également en compte d'autres domaines qui touchent à la vie quotidienne des jeunes : le sport, les pratiques des activités de loisirs dans les bases de plein air, la culture, le logement des étudiants, les actions de prévention en faveur de la santé, les transports urbains, mobilité internationale,...

L'information pour l'ensemble de ces domaines doit aller au devant des jeunes et se transporter sur les lieux qu'ils fréquentent.

Le CIDJ, centre national, est également le Centre Régional Information Jeunesse pour l'Ile de France. A ce titre il coordonne l'animation et la promotion du réseau régional constitué de quelque 220 structures comprenant les centres départementaux (Melun, Cergy, Versailles) et des bureaux et points information jeunesse répartis sur toute la région.

L'existence d'un réseau de structures capables d'apporter de l'information à tous les jeunes, aussi bien dans les zones urbaines que rurales, de déplacer cette information par des moyens mobiles, couvrant ainsi la superficie francilienne, s'inscrit dans une démarche publique d'aménagement du territoire et de réduction des inégalités.

Le CIDJ accueille près de 1 000 jeunes par jour, dont 90 % de Franciliens, pour des entretiens d'information, des séances d'information collectives ainsi que pour des consultations personnelles. Il organise de nombreuses manifestations. Il met à la disposition des jeunes un ensemble de prestations et de services en partenariat avec des organismes spécialisés dans le domaine de la recherche d'emploi, de la formation, de la santé et du juridique.

Le CIDJ produit, pour ce faire, en tant que centre de ressources régional, des outils d'information à destination des jeunes dans tous les domaines de leur vie quotidienne : santé, loisirs, vacances, orientation professionnelle, formation, Europe, accès aux droits, aide aux projets.

Public(s) cible(s) :

Le CIDJ et le réseau Information Jeunesse ont vocation, au travers de leurs missions fondamentales, à accueillir, informer et conseiller tous les jeunes quels que soient leur statut, leur âge et leur origine géographique. Les modalités d'accueil et d'information dont les principes sont définis par la charte de l'Information Jeunesse représentent pour les jeunes un espace de liberté qui fait du CIDJ et du réseau Information Jeunesse des points de contact privilégiés pour valoriser les actions et services que la Région Ile-de-France propose à ses jeunes citoyens.

Le CIDJ a pour mission régionale d'animer et de professionnaliser le réseau Information Jeunesse. Il met ainsi en œuvre un programme annuel d'actions de formation, de regroupements thématiques et développe des outils pédagogiques et méthodologiques d'animation des structures du réseau.

Le CIDJ s'attache par ailleurs à favoriser tous les rapprochements inter-réseaux d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes qui mettent en œuvre des politiques publiques, à l'occasion de regroupements thématiques, colloques et autres actions d'information, de sensibilisation.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Stand d'information et de communication sur les actions de la Région	134 965,00	20,62%	CIDJ	316 595,00	48,37%
Espace Initiative Jeunes	71 005,00	10,85%	Région Ile-de-France	272 000,00	41,55%
Organisation de manifestations thématiques (événements)	162 590,00	24,84%	Participants aux manifestations (frais logistiques)	18 000,00	2,75%
Accueil de scolaires et de jeunes en insertion (en groupes)	29 280,00	4,47%	AFPEJA (SVE)	8 000,00	1,22%
Information et conseil des jeunes au travers du réseau IJ d'Ile de France	38 675,00	5,91%	Etat (DRJSCS Paris IdF)	40 000,00	6,11%
Mobilité des jeunes en Europe	159 285,00	24,33%	Total	654 595,00	100,00%
Appui aux relais et professionnels d'Ile-de-France	58 795,00	8,98%			
Total	654 595,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2012	125 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	110 000,00 €
2009	Soutien au Réseau Information Jeunesse	117 000,00 €
2010	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	399 000,00 €
2011	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	105 000,00 €
2012	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	257 000,00 €
	Montant total	988 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13000113
--

Commission Permanente du 23 janvier 2013

Objet : CIDJ - 2013 UDEV

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	654 595,00 €	17,57 %	115 000,00 €
	Montant Total de la subvention		115 000,00 €

Imputation budgétaire : 931-10-6574-110002-400
11000202- Promotion des métiers, de la formation et de l'emploi

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE D INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

Adresse administrative : 101 Q BRANLY
75740 PARIS 15 CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Patrice COLASSE, Président

Objet : Mettre à la disposition des jeunes par tous moyens appropriés, les informations dont ceux-ci souhaitent disposer dans tous les domaines.

Date de publication au JO : 19 mai 1969

N° SIRET : 77568560500013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes
Rapport Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le démarrage anticipé est demandé afin de permettre la prise en compte de la totalité des dépenses éligibles qui correspondent à la préparation en amont et en aval du projet.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	115 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

ANNEE	DISPOSITIF D'AIDE	MONTANT VOTE
2009	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	110 000,00 €
2009	Soutien au Réseau Information Jeunesse	117 000,00 €
2010	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	399 000,00 €
2011	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	105 000,00 €
2012	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	257 000,00 €
	Montant total	988 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13000441

Commission Permanente du 23 janvier 2013

Objet : CIDJ - 2013 UAIE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Actions européennes	654 595,00 €	4.89 %	32 000,00 €
Montant Total de la subvention			32 000,00 €

Imputation budgétaire : 930-042-6574-104004-020
10400401- Actions européennes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE D INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE
 Adresse administrative : 101 Q BRANLY
75740 PARIS 15 CEDEX
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Patrice COLASSE, Président

Objet : Mettre à la disposition des jeunes par tous moyens appropriés, les informations dont ceux-ci souhaitent disposer dans tous les domaines

Date de publication au JO : 19 mai 1969

N° SIRET : 77568560500013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes
 Rapport Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Date prévisionnelle de début de projet : 2 janvier 2013
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2013
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : le démarrage anticipé est demandé afin de permettre la prise en compte de la totalité des dépenses éligibles qui correspondent à la préparation en amont et en aval du projet.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2012	32 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	110 000,00 €
2009	Soutien au Réseau Information Jeunesse	117 000,00 €
2010	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	399 000,00 €
2011	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	105 000,00 €
2012	Programme d'actions d'information et d'orientation des jeunes	257 000,00 €
	Montant total	988 000,00 €